

# COMMUNE DE BONVILLERS

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 3 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois le trois octobre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Bonvillers, sous la présidence de Vincent Loisel, Maire,

Présents : Mesdames ROUSELLE Isabelle, MATHON Marie-José, Madame Aurore DEVILLERS, Monsieur Maxime GRIOCHE, Monsieur Stéphane FRUCHART, Madame Sandrine BONNEMENT, Monsieur Sébastien GERARD, Monsieur Guy DELABRUYERE et Monsieur Léandre ROBART

Excusé : Monsieur Michel YELOVINA

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BONNEMENT

Monsieur le Maire propose de sortir et d'aller sur la place derrière l'école pour voir l'emplacement possible de la future table de ping-pong offert par la CCOP qui arrivera bientôt. Le Conseil Municipal valide le futur emplacement de la table de ping-pong et propose de l'installer sur la place à côté de l'école. Messieurs Léandre ROBART et Christophe FRUCHART se proposent de monter et d'installer la table.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un concours intercommunal sera organisé par la CCOP.

Lecture et approbation faite du compte rendu de la réunion du 09 juin 2023

### 1. Evènements passés et à venir.

Monsieur Le maire rappelle les évènements passés et à venir;

- Fête du 13 et 14 juillet (Monsieur Sébastien GERARD informe les membres du Conseil municipal de la nécessité de commander une recharge à l'extincteur n°3)
- 15 août 2023 manifestation du comité des fêtes (Jambon à la broche repas + jeux gonflables offerts par le Comité des fêtes hors boissons) Madame Sandrine BONNEMENT informe le Conseil Municipal du bon retour des habitants sur la manifestation, 70 participants.
- 24 septembre 2023 élections sénatoriales Résultats Messieurs Édouard Courtial, Alexandre Ouizille, Olivier Paccaud et Madame Sylvie Valente le Hir
- 26 septembre venue de la Sous-Préfète Madame Noura Kihal-Flégeau
- 11 novembre (Le Maire propose de faire visiter l'église pendant la commémoration pour dévoiler les travaux de l'église aux habitants)
- La date du 17/12 est retenue pour le Noël des enfants de la commune.
- La date du 06/01/24 à 11h00 est retenue pour les Vœux de la commune, un stylo sera remis aux nouveaux habitants pendant la manifestation. Monsieur le Maire propose de mettre un mot dans la gazette pour rappeler aux jeunes diplômés du secondaire d'apporter à la mairie, la photocopie de leur diplôme pour pouvoir bénéficier de 50€ en carte cadeau.

Madame Sandrine BONNEMENT informe de la tenue de l'Assemblée Générale du Comité des fêtes le 16/10/23

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la rencontre avec le centre social de Breteuil, celui-ci gère la cantine, le périscolaire et les mercredis ainsi que les vacances scolaires. Monsieur le Maire informe des difficultés de comprendre les factures du centre. L'éventualité future de modifier les horaires du périscolaire est évoquée.

Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité de se faire aider par l'EPFLO dans la gestion des demeures délabrées. Ce service accompagne les communes dans l'achat des terrains et dans les démarches administratives.

### 2. Point sur la réponse du Tribunal administratif concernant le litige Constant Roussel et MCOI/Commune

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'acceptation de la commune du jugement administratif, il informe que la somme de 6 858€ sera versée à la commune si les entreprises ne font pas appel.

### **3. Délibération pour demande de subventions pour les travaux de l'école maternelle de Bonvillers**

Comme suite à la demande du Conseil municipal d'effectuer éventuellement des travaux dans l'école, Monsieur le Maire présente les différents devis.

Intervention de Monsieur Léandre ROBART sur la possibilité d'installer une clôture rigide avec occultant plutôt qu'une clôture béton, il propose de faire la demande de devis.

Madame Isabelle ROUSSELLE rappelle l'impératif d'effectuer les travaux pendant les vacances scolaires.

Monsieur le Maire propose de demander les subventions et de prendre une décision ensuite.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la demande de subventions pour les travaux de l'école**

### **4. Délibération pour désigner les personnes habilitées à consulter les caméras de vidéo-protection**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'obligation de désigner les personnes habilitées à consulter les caméras de vidéo-protection. Les personnes désignées sont Le maire et la 1<sup>ère</sup> adjointe

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la désignation des 2 personnes habilitées à consulter les caméras de vidéo-protection**

Monsieur le Maire informe de l'obligation de faire une nouvelle délibération plus précise pour la signature d'une convention adhérent à la compétence optionnelle vidéo-protection du SMOTHD

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'adhésion de la commune à la convention**

Intervention de conseillers municipaux sur la possibilité d'enlever de leur portail, le floutage des caméras.

Monsieur le Maire propose de se renseigner et il souhaite présenter aux habitants la vidéo-protection.

### **5. Délibération pour permettre au maire de proposer un prix d'achat pour les parcelles ZE 14 et 15**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les parcelles agricoles ZE 14 et 15 sont à vendre, il demande aux membres du Conseil Municipal de lui permettre de faire une proposition de prix et leur demande une limite.

Le Conseil Municipal propose 2€/m<sup>2</sup>

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la limite de 2€/m<sup>2</sup> pour l'achat des parcelles ZE 14 et 15**

### **6. Délibération pour les bons aînés**

Madame Isabelle ROUSSELLE propose aux membres du Conseil Municipal de passer en carte cadeau de 40€ pour les aînés de plus de 65 ans au lieu des bons, pour faciliter la gestion administrative.

Le Conseil Municipal propose d'expliquer aux aînés le fonctionnement de cette carte lors de la distribution.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour les bons cadeaux de 40€ pour les aînés**

### **7. Délibération pour des contrats pour les agents techniques**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'échéance des contrats de l'agent des espaces verts le 31/12/2023 et de l'agent d'entretien le 01/12/2023.

Le Conseil Municipal propose de renouveler les contrats mais de faire des CDD sur 2ans

Madame Marie-José informe de la demande de l'agent des espaces verts à augmenter son contrat de 1h00/semaine pour avoir 35h00 sur les 2 communes

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour les contrats CDD sur 2 ans et l'augmentation du contrat de l'agent des espaces verts à 21h00/semaine à 22h00/semaine.**

## 8. Délibération pour les subventions pour les associations

Monsieur le Maire propose de voter pour les mêmes sommes que l'année dernière

CANCER	120€
ACCPA	100€
ADMR	120€
ASDAPA	40€
LES OBSTINEES	400€
PEINTURE	200€
REMUE VILLAGE	200€
BONVILLERS	
DE SAISON EN SAISON	200€
COMITE DES FETES	5 500€

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour les subventions pour les associations**

## 9. Délibération pour prime du pouvoir d'achat pour les agents territoriaux

Monsieur le Maire demande à la secrétaire de mairie de sortir

Monsieur le Maire propose de verser une prime de pouvoir d'achat pour les agents territoriaux au prorata de leur nombre d'heures,

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le versement de la prime pour les agents territoriaux**

Retour de la secrétaire de mairie

## 10. Délibération pour la location de la salle Marcel DASSAULT et de ses tarifs

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la détérioration du limiteur de son et de l'obligation de le réparer ou de le changer. Il présente le devis du changement et la pose du limiteur de son, d'un montant de 3 399.12€

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal de la non rentabilité de la salle mais qu'il s'agit d'un service offert aux habitants. Il présente le contrat de location ainsi que le règlement intérieur qui devrait être signé par les loueurs.

Présentation des tarifs pour la location et pour la vaisselle

Location salle : 90.00€/journée 130.00€/week-end

Location vaisselle après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote pour un forfait de 40.00€/80 personnes.

Caution 250.00€

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la location de la salle avec son règlement intérieur et de ses tarifs aux habitants de Bonvillers**

## 11. Délibération pour la gratuité de la location de la salle pour les associations de Bonvillers

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de délibérer sur la gratuité ou non de la location de la salle pour les associations de Bonvillers.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la gratuité de la location de la salle pour les associations de Bonvillers**

## 12. Points sur les subventions et sur les travaux

1/ calvaire et porche de l'église

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux sont terminés et les subventions de la DSIL (7 184.00€), Région (4 115.00€), Département (1 350.00€) pour une partie et la CCOP (1 355.00€ + 1 500.00€) sont versées.

2/vidéo-protection

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux sont terminés sauf l'installation des panneaux de signalisation ainsi que du paramétrage des caméras.

3/église

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la finalisation de l'étude pour l'église. Il explique que les fondations à certains endroits ont des infiltrations. L'étude propose de retirer des arbustes.

Monsieur le Maire propose de demander le chiffrage par l'architecte du coût des travaux et aussi des demandes de subventions.

Intervention de Monsieur Sébastien GERARD sur la nécessité de faire passer un huissier avant les travaux de la RD 112 et après les travaux.

4/ RD 112

La commune est en attente de l'accord de la subvention DETR

5/ aire de jeux

Monsieur le Maire propose de demander une subvention à la CCOP pour l'aire de jeux d'un montant de 4 102.00€HT.

### **Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour demander une subvention à la CCOP**

Intervention de Monsieur Léandre ROBART sur la nécessité de faire des devis sur la préparation du terrain pour l'aire de jeux et de la pose par un artisan.

Monsieur le Maire propose de faire la demande de devis à des artisans.

## 13. Questions diverses

- Ciné rural

Mesdames Isabelle ROUSSELLE et Sandrine BONNEMENT informent les membres du Conseil Municipal sur le manque récurrent de personnes présentes lors des séances. Monsieur le Maire propose de contacter ciné rural pour finaliser les conditions de location. Madame Sandrine BONNEMENT explique que les contraintes du nombre de personnes obligatoires pour faire la séance deviennent contraignantes.

Monsieur le Maire propose de reconduire l'adhésion cette année et de prendre contact avec le ciné rural pour résoudre les soucis.

- Eclairage public

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la baisse de la facturation de l'électricité suite à la coupure nocturne de l'éclairage public. Monsieur le Maire présente le calcul du SE60 sur la consommation de l'électricité. Il explique que le passage en LED permettrait de réduire encore plus la consommation d'après le SE60 et réduirait le coût environnemental et la précarité énergétique. Il rappelle que le reste à charge pour la commune serait de 13 000€. Intervention de Monsieur Léandre ROBART pour informer que des ampoules rue d'Ansauvillers et rue de l'église sont grillées. Monsieur le Maire demande à la secrétaire de mairie de prévenir SE 60 pour que celles-ci soient changées.

- SMOPP

Monsieur le Maire évoque la ZAN (le Zéro Artificialisation Nette) aux membres du Conseil Municipal, Atteinte du Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050 (c'est-à-dire autant ou plus de surfaces « renaturées » que de surfaces artificialisées) il informe que le transfert de compétence de l'eau sera effectif au 01/01/2026. Intervention de Monsieur Maxime GRIOCHE sur la définition des zones environnementales et sur la possible augmentation des éoliennes.

- Zumba mardi soir

Monsieur le Maire informe que suite à un problème de communication entre tous les acteurs (Association professeur et Commune) la zumba a dû arrêter faute de participant.

- Nouveaux arrivants

Monsieur le Maire propose d'offrir aux nouveaux arrivants un coffret cadeau pendant les Vœux.

- Contrat électrique

Monsieur le Maire demande à Monsieur Sébastien GERARD de regarder les contrats électriques de la commune afin de les réactualiser.

Intervention de Monsieur Léandre ROBART sur la possibilité d'acheter 3 ou 4 guirlandes de Noël, il demande de voir avec Citéos pour l'installation et le branchement.

Séance levée à 21h44

M LOISEL

Secrétaire de séance

